

# CONSEIL D'ECOLE

Lundi 18 mars 2013

---

|   |   |
|---|---|
| <p><u>La directrice</u> : Karen PAUMIER</p> <p><u>Les enseignants</u> : Pauline HAMELIN, Magali CHEVALLIER, Annie FOSSE, Livia GOLETTA, Benoît HUET, Laurence CHAUSSINAND</p> | <p><u>Les représentants des parents d'élèves</u> :</p> <p>Mme LEGER<br/>Mme AZZIZA, Mme OLONDE, Mme GOUESLARD,<br/>Mme BODEREAU, Mme THOMAS, Mr MOREL</p> |
| <p><u>Les représentants de la mairie</u> :</p> <p>Mme POIRIER, Mme MARIE<br/>Mme GESLIN, Mr MERCIER<br/>Mr GIRARD, maire de St Paterne</p>                                    | <p><u>Les représentants de l'Education nationale</u> :</p> <p>Mme BERNARD, inspectrice, excusée<br/>Mr HAVAS, DDEN</p>                                    |

## Ordre du jour :

- *Entrées en 6ème*
- *Projet d'école*
- *Projets pédagogiques*
- *Coopérative*
- *Budget*
- *Rentrée 2013/2014 : Réforme des rythmes scolaires*

## 1. Entrées en 6<sup>ème</sup> :

Notre collège de secteur est le collège Louise Michel.

Pour toute demande autre que le collège de secteur du domicile de l'élève, une demande d'assouplissement scolaire a été faite. Pour cette année, nous avons effectué 15 dérogations pour 22 élèves de CM2.

Il y a 1 élève qui devrait aller au collège Louise Michel,

2 au collège Racine, dont 1 en classe BASKET et 1 en classe THEATRE

1 au collège Balzac,

1 au collège Saint-Exupéry,

17 à Ancinnes.

La question du rattachement au Collège Louise Michel est posée, on voit tous les ans une grande majorité d'élèves s'orientant vers le Collège d'Ancinnes, Mr le Maire compte en reparler auprès de l'Inspection.

## 2. Projet d'école :

<sup>35</sup><sub>17</sub> L'année dernière, nous avons rédigé le diagnostic concernant le prochain projet d'école.

<sup>35</sup><sub>17</sub> Cette année, nous avons rédigé le nouveau projet d'école que nous avons adressé à l'Inspection afin qu'il soit validé. Ce nouveau projet d'école est construit pour 3 ans et donnera lieu à des avenants chaque année.

<sup>35</sup><sub>17</sub> Je vous fais part des axes de travail qui ont été les nôtres :

*La priorité aux fondamentaux  
La cohésion par les projets*

### LES AXES DU PROJET

#### **VOLET 1: MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE**

**AXE 1: Améliorer l'orthographe du cycle 1 au cycle 3**

Fiche cycle 1, Fiche cycle 2, Fiche cycle 3

**AXE 2: Enrichir le vocabulaire des élèves à tous les cycles**

Fiche cycle 1, Fiche cycle 2, Fiche cycle 3

#### **VOLET 2: PRINCIPAUX ELEMENTS DE MATHEMATIQUES & CULTURE SCIENTIFIQUE & TECHNOLOGIQUE**

**AXE 1: Améliorer les compétences des élèves dans le domaine « Grandeurs et mesures »**

Fiche cycle 1, Fiche cycle 2, Fiche cycle 3

**AXE 2: Travailler les situations problèmes du cycle 1 au cycle 3**

Fiche cycle 1, Fiche cycle 2, Fiche cycle 3

**AXE 3: Développer l'usage des TICE du cycle 1 au cycle 3**

Fiche école

### VOLET 3: COMPETENCES CIVIQUES ET SOCIALES

#### AXE 1: S'engager dans un projet commun autour d'une culture commune

Fiche Ecole

#### AXE 2: Santé et sécurité à l'école

Fiche Ecole

#### AXE 3: Développement durable à l'école

Fiche Ecole

La plupart des axes ont donné lieu à des fiches action pour chaque cycle. Pour chaque fiche action, des actions ont été spécifiquement pensées en direction des élèves en difficulté.

Certains axes ont donné lieu à une fiche école.

L'axe « Développer l'usage des TICE du cycle 1 au cycle 3 » en est un exemple et fait appel à l'équipement de l'école pour favoriser l'usage des TICE.

L'axe « Développement durable à l'école » fera appel également aux acteurs de la mairie, car il s'agit ici de réaliser des économies d'énergie, d'eau...

Nous vous tiendrons informés de la validation du projet d'école au prochain conseil d'école.

#### 3. Projets pédagogiques :

##### <sup>35</sup><sub>17</sub> Projets sportifs des cycles 2 et 3 :

- Cycle 2 : GS/CP et CP/CE1 ont participé à une rencontre sportive en jeux de lutte à Moulins le Carbonnel.

Ils participeront à une rencontre Decathlon à Arçonnay le 25 juin.

Les GS, les CP et les CE1 bénéficieront de 10 séances à la piscine à partir du 22 mars.

##### - Cycle 3 :

CE2 : les élèves bénéficieront de 10 séances à la piscine à partir du 22 mars

CM1 : les élèves bénéficieront de 10 séances à la piscine à partir de 22 mars

CM2 : les élèves bénéficient de 10 séances à la patinoire, il leur reste encore 1 séance.

Les enseignants de cycle 3 feront participer leurs élèves à la course Alençon/Médavy.

Comme les années précédentes, nous organisons un Enduro d'école, qui réunit les élèves de MS au CM2. Celui-ci aura lieu la semaine du 8 avril.

##### <sup>35</sup><sub>17</sub> Interventions d'un assistant anglophone :

Les classes de CE2, CM1, CM2 bénéficient une fois par semaine de la présence d'un assistant anglophone, lors des séances d'anglais avec Mme Chaussinand. Ces séances seront groupées les mardis après-midi, jusqu'en avril. L'école a décidé de renouveler cette intervention l'année prochaine et a renvoyé une demande.

### <sup>35</sup><sub>17</sub> Projet « Voyage à travers le temps » :

Cette année, l'ensemble des classes de l'école travaillera sur le thème des « Voyage à travers le temps ».

- Des projets internes aux classes se font en lien avec ce thème, en littérature jeunesse, en arts visuels...
- Un projet musical concernant les classes de GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2, CM1, CM2 prend forme toutes les semaines depuis Janvier avec l'intervention de Frédérique Lamiré, dumiste du Conservatoire d'Alençon. Les séances ont lieu les lundis ou jeudis après-midi. Il reste encore 2 séances.
- Les classes de cycle 1 (TPS/PS, MS, GS/CP et CP) ont assisté à un spectacle « Odilon le bouffon », sur le thème du Moyen-âge. Ce spectacle a été apprécié par les enfants et les enseignantes ont souligné la qualité du spectacle, les enfants ayant pu être acteurs du spectacle eux-mêmes.
- Les enseignants ont déterminé les sorties liées au thème historique :

#### Cycle 1 :

<sup>35</sup><sub>17</sub> « Le manoir de Merlin » à La Boissière (53) mardi 11 juin

<sup>35</sup><sub>17</sub> « Odilon le bouffon »

<sup>35</sup><sub>17</sub> « Spectacle La luciole » « Le monde des diplodocus » mardi 9 avril

#### Cycle 2 et CE2 :

<sup>35</sup><sub>17</sub> « Cité de Sainte-Suzanne » (53) vendredi 21 juin

<sup>35</sup><sub>17</sub> « Musée Plantagenêt et Vieux Mans » (72) jeudi 23 mai

#### Cycle 3

<sup>35</sup><sub>17</sub> « Classe découverte en Moselle »

Le coût total du voyage est de 12152 euros, le transport se monte à 3840 euros et est pris en charge par la mairie. L'association de parents d'élèves subventionne ce voyage à hauteur de 920 euros et la coopérative à hauteur de 585 euros. Le coût par enfant est de 270 euros et il est demandé aux familles une participation d'environ 140 euros, la somme sera ajustée en fonction des bénéfices de la vente de confitures et bonbons de Moselle.

Le départ se fera le dimanche 14 avril à 7h30 et le retour le vendredi 19 avril vers 21h30.

L'Association de parents d'élèves subventionne cette année les sorties de fin d'année à hauteur de 3308 euros.

4. Coopérative :

Nous avons eu 81 cotisations pour la coopérative : 810 euros

Nous avons eu les recettes de la Bourse aux jouets : 516 euros

Nous avons eu les recettes concernant les photos scolaires : 956 euros

Le marché de Noël : 250 euros

La coopérative a financé le spectacle Odilon le bouffon : 446 euros.

Le transport pour la rencontre Lutte : 119 euros.

Puis elle a avancé la somme de 1953 euros pour réserver l'hébergement en Moselle.

Elle financera aussi la rencontre Decathlon, le spectacle et le transport à La Luciole, la sortie (entrées et transport) au Mans.

5. Budget :

L'école a établi sa demande de budget pour l'année 2013 auprès de la municipalité.

En fonctionnement, la somme de 8000 euros a été demandée.

En investissement, il a été demandé d'équiper l'école:

- 1 table réglable et inclinable d'une valeur de 210,50 €
- 1 ordinateur d'une valeur de 500 € pour le bureau de direction
- 3 net-book pour un total de 1050 €
- 2 lampes et postes radio à dynamo pour un total de 140 € environ
- 1 talky-walky à dynamo pour une valeur de 83 € environ
- 1 bloc nursery d'une valeur de 200,60 €
- 1 chaise haute d'une valeur de 68,50 €
- 1 lit berceau d'une valeur de 56,90 €
- 2 cadres support pour un total de 78 €
- 1 lot de 4 couchettes pour un total de 129 €

Puis des travaux :

- installer des bornes WIFI afin que dans toutes les classes, nous puissions accéder en direct à des ressources en ligne à tout moment de la journée et à tout niveau de classe
- la couverture du Bac à sable avec une construction en charpente d'un toit monté sur des poteaux auxquels pourrait s'attacher plus facilement la bâche actuelle, qui n'est pas fixe et qui est souvent recouverte d'eau.

Monsieur le Maire a pris note des demandes, cela a été présenté en conseil municipal. Il souhaite rencontrer la directrice pour plus d'informations à propos des demandes d'investissement.

## 6. Rentrée 2013/2014 : Réforme des rythmes scolaires

Lecture du document destiné aux familles pour établir le cadre de la Réforme. Ce document a déjà été distribué aux familles dans les cahiers de liaison.

A l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de vous annoncer si l'école met en place cette Réforme à la rentrée 2013.

La mairie de Saint-Paterne travaille actuellement sur ce projet de Réforme.

### Emploi du temps susceptible d'être mis en place

■ Temps scolaire

■ Temps déjeuner/détente/activités éducatives

|          |      |                       |                            |                       |  |
|----------|------|-----------------------|----------------------------|-----------------------|--|
| Lundi    | 8h50 | 9h00 - 12h00<br>Cours | 12h00- 13h30<br>Pause midi | 13h30- 15h45<br>Cours | 15h45- 16h30<br>Activités éducatives<br>ou APC ou Etudes surveillées |
| Mardi    | 8h50 | 9h00 - 12h00<br>Cours | 12h00- 13h30<br>Pause midi | 13h30- 15h45<br>Cours | 15h45- 16h30<br>Activités éducatives<br>ou APC ou Etudes surveillées |
| Mercredi | 8h50 | 9h00 - 12h00<br>Cours |                            |                       |  |
| Jeudi    | 8h50 | 9h00 - 12h00<br>Cours | 12h00- 13h30<br>Pause midi | 13h30- 15h45<br>Cours | 15h45- 16h30<br>Activités éducatives<br>ou APC ou Etudes surveillées |
| Vendredi | 8h50 | 9h00 - 12h00<br>Cours | 12h00- 13h30<br>Pause midi | 13h30- 15h45<br>Cours | 15h45- 16h30<br>Activités éducatives<br>ou APC ou Etudes surveillées |

Les élèves travailleraient donc le mercredi matin, leur présence serait obligatoire. Toute inscription à l'école nécessitant une assiduité.

Ce temps d'enseignement du mercredi matin est essentiel dans les 24 heures de la semaine de l'enfant.

La mairie déciderait de mettre en place des activités éducatives gratuites de 15h45 à 16h30 et permettrait aux enfants de faire leurs leçons à l'école dans le cadre d'études surveillées par les enseignants (études payantes).

Les enseignants mèneraient les Activités Pédagogiques Complémentaires sur ce temps de 15h45 à 16h30 pour ne pas rallonger la journée de l'élève en difficulté. Actuellement l'aide personnalisée se déroule le matin.

Les APC seraient mises en place deux fois 45 minutes par semaine sur 24 semaines dans l'année.

Les enseignants ne feraient pas les APC les mêmes jours afin qu'ils puissent être disponibles pour surveiller les études.

Les activités éducatives proposées par la mairie seraient encadrées par les ATSEM de l'école qui sont au nombre de 3 ainsi que par un animateur sportif.

Les parents désirant récupérer leur enfant à 15h45 pourraient le faire, ces activités n'ayant aucun caractère obligatoire.

La mairie a distribué aux familles un questionnaire permettant d'évaluer les besoins et les orientations des parents, en fonction des résultats, il pourrait y avoir des modifications.

La mairie demanderait aux parents d'inscrire leur enfant aux activités ou à l'étude pour le trimestre, pour faciliter la gestion des élèves présents sur l'école.

La mairie reste décisionnaire et nous tiendra informés, enseignants et parents, de leur positionnement sur la mise en place de la Réforme en 2013 ou en 2014, avant le 31 mars.

Le conseil d'école se termine à 19h00.

La directrice